



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 85156

Texte de la question

M. René Dosière souhaite obtenir de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, les informations suivantes : A la date du 1er juillet 2010, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle. Compte tenu de l'annonce d'un prochain remaniement ministériel, il conviendrait que la réponse soit fournie dans le délai prévu par le Règlement de l'Assemblée nationale, à savoir un mois.

Texte de la réponse

La moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées, primes et indemnités comprises, sur une durée annuelle s'élève à 153 564 EUR. La moyenne des trois rémunérations nettes les moins élevées, primes et indemnités comprises, sur une durée annuelle s'élève à 51 668 EUR.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85156

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8260

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10932